



S.I.R.D.
28 rue de la Liberté
38600 FONTAINE

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.21.83.92

N/Réf : DELCOM **44-15**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 15 décembre 2015**

Le quinze décembre deux mille quinze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni, au siège du SIRD, sous la présidence de Monsieur Guy JULLIEN, Président du SIRD

Date de convocation : 02 décembre 2015

Nombre de délégués en exercice : 24 Présents : 15 Votants : 19

Présents : JM. CAMACHO, J. DE REGGI, MF. DI RAFFAELE, D. D'OLIVIER-QUINTAS (pouvoir C. COIGNÉ), G. JULLIEN, C.LANCELON-PIN (pouvoir G. DINI), M. MASTROMAURO, P. MONNIER, M. REPELLIN (pouvoir R. OCCHINO), P. RIGAULT, D. ROUX (pouvoir A. CARBONARI), G. SALLET, J. TESSAIRE, JP TROVERO, N. VIEU.

Absents excusés : A. CARBONARI, C. COIGNÉ, G. DINI, R. OCCHINO

Absents: N. BRITTES, S. CIALDELLA, D. CUSTOT, DI BENEDETTO, K. GAILLARD

Président de séance : G. JULLIEN

Secrétaire de Séance : JM. CAMACHO

Rappel du quorum : 13

OBJET : INSERTION-EMPLOI

Attribution subvention 2016 à l'ADATE-Action « Envoyée Féminine »

Rapporteur : Jean-Paul TROVERO

Le Vice-président expose :

Dans le cadre de notre compétence Insertion-emploi, l'ADATE a saisi le SIRD d'une demande de subvention de 3000 € pour le renouvellement de l'action « Envolée féminine », sur le territoire du SIRD. Cette action a pour objectif l'accompagnement des femmes à l'emploi et la lutte contre les discriminations ethniques et genre.

Les objectifs visés par l'action :

- assurer une orientation professionnelle réaliste et réalisable des participantes
- lutter contre les discriminations ethniques et genre et favoriser l'égalité des sexes
- diversification des emplois occupés par les femmes
- sensibiliser un réseau d'entreprises qui permettra d'élargir les secteurs d'activité et des métiers qui ne sont à priori pas destinés aux femmes, où les femmes sont très peu représentées plus par discriminations liées au genre que par manque de compétences
- construire un projet professionnel cohérent et pertinent en termes d'accès à l'emploi
- accompagner les demandeuses d'emploi dans leur parcours de retour à l'emploi
- socialisation / rupture de l'isolement
- interventions positives pour aider à la lutte contre les facteurs d'exclusion des femmes

Le public cible :

- femmes allocataires du RSA
- femmes en grandes difficultés d'insertion socio-professionnelle
- jeunes femmes de moins de 26 ans en situation d'exclusion
- public féminin en situation d'isolement
- femmes ayant de l'expérience professionnelle ou pas
- femmes diplômées ou pas
- femmes ayant été scolarisées ou pas
- femmes migrantes ou d'origine étrangère en difficulté d'intégration socio-professionnelle

Depuis 2010 le SIRD verse à l'ADATE pour l'action « envolée féminine » une subvention de 2000 € par an.

En 2014 : 10 femmes du territoire ont bénéficié de l'action

En 2015 : 16 femmes du territoire ont bénéficié de l'action. Parmi ces personnes, 4 ont eu un CDD, 2 un CAE et 2 sont en CDI.

Le budget 2016 proposé par l'ADATE pour l'action « Envolée féminine » sur la Rive Gauche du Drac s'élève à 23 000.00 €. Les recettes estimées sont réparties comme suit :

| Partenaires financeurs | Somme demandée |
|-------------------------------|-----------------|
| METRO (politique de la ville) | 2 000 € |
| Conseil Départemental (CORTI) | 6 500 € |
| SIRD | 3 000 € |
| FSE | 11 500 € |
| TOTAL | 23 000 € |

Après débat,
le comité syndical,

- **PROPOSE** le versement d'une subvention de 2000 €
- **VALIDE** la demande de subvention de l'ADATE pour un montant de **2000 €**

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Fontaine, le 15 décembre 2015

Le Président
Guy JULLIEN

